

LES LANGUES ET L'APOSTOLAT

On sait que M. Henri Bourassa a pris la parole au Congrès eucharistique de Lourdes et qu'il y a remporté un grand succès oratoire. En attendant le texte complet de cet important discours, qui n'était pas écrit, mais qui a été sténographié, en voici un court extrait à peu près textuel envoyé au *Devoir* par un ami présent à Lourdes :

“ Nous défendons, en Amérique, la catholicité de l'apostolat chrétien; nous empêchons qu'il ne devienne l'instrument de domination d'une race, l'arme d'un gouvernement, l'amorce d'une politique. Et nous appuyons notre résistance sur les Livres Saints et sur les traditions de l'histoire. Le premier miracle que le Saint-Esprit opéra chez les apôtres du Christ, ce ne fut pas de faire comprendre une seule langue par le peuple, mais de faire parler toutes les langues par les apôtres. Quand les bourreaux de Jeanne d'Arc lui demandèrent en quelle langue ses voix lui parlaient, elle répondit: “ En français, et mieux que vous, messires ! ” Quand la mère du Christ apparut à Bernadette, elle ne lui parla ni le grec des philosophes, ni le latin des écoles, ni même le français de l'Académie, — mais le patois des montagnes. ”

CHEZ LES ACADIENS

Du *Devoir*.

Toute l'Acadie se réjouit actuellement parce que deux de ses prêtres les plus méritants, Mgr Jean Hébert, curé de Bouctouche, et Mgr Philippe Belliveau, curé de Grand'Digue, viennent, sur la proposition de Sa Grandeur Mgr Leblanc, d'être honorés par la cour de Rome. C'est une joie qui sera partagée par tous les Canadiens-français.

Ils se réjouissent en même temps des progrès constants de la renaissance acadienne, qui s'affirment sur tous les terrains.

Nous avons signalé en leur temps les fêtes de Memramcook, qui ont souligné le grand effort réalisé dans le domaine de l'enseignement secondaire. Quelque temps après, le congrès pédagogique du Cap Pelé venait rappeler et accentuer l'admirable travail qui se poursuit dans l'enseignement primaire, grâce au dévouement du clergé, du peuple et des institutrices acadiennes.

On nous saura gré de marquer aujourd'hui un autre aspect de ce travail.

On sait que les Acadiens possèdent dans l'*Assomption* une importante société de secours mutuel. Cette société a fondé une *caisse écolière* dont l'objet essentiel est de permettre aux enfants de ses membres de bénéficier d'une instruction supérieure et de hâter ainsi la constitution d'une élite qui joigne à toutes les vertus de la race une forma-